

Croissance et possibilités



TRAVAILLER DANS L'INTÉRÊT DES
GENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Budget 2023–2024

Publié par :

Ministère des Finances et du Conseil du Trésor
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/finances

Le mardi 21 mars 2023

Couverture :

Bureau du Conseil exécutif, Communications gouvernementales (n° 22-00284)

Traduction :

Bureau de traduction, Service Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Service Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-4605-3040-5 (édition bilingue imprimée)

ISBN 978-1-4605-3039-9 (PDF : édition en français)

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| Situation économique et financière | 6 |
| Dynamiser l'activité dans le secteur privé | 8 |
| Communautés dynamiques et viables..... | 11 |
| Logement | 11 |
| Communautés sécuritaires | 13 |
| Soutien aux populations vulnérables | 15 |
| Soins de santé publics fiables..... | 17 |
| Bâtir un meilleur système éducatif..... | 20 |
| Finances publiques viables | 23 |
| Conclusion | 24 |
| Annexe : Résumé budgétaire..... | 26 |

Introduction

Monsieur le président, en songeant aux bouleversements des dernières années, je constate que notre population est sortie de la pandémie plus forte et plus convaincue de sa capacité à surmonter des épreuves. Partout au Nouveau-Brunswick, je constate la résilience, la détermination et l'innovation dont les gens ont fait preuve pour viser plus haut et saisir les possibilités offertes.

Sur la scène nationale, nous sommes en train d'acquérir une réputation de lieu de croissance et de prospérité. Les jours où la province semblait frôler le précipice de la faillite sont derrière nous.

Nous sommes passés d'une province aux prises avec une économie en déclin et des finances publiques non viables à une province qui s'attaque aux défis découlant de sa croissance.

Cela engendre des possibilités de stimuler notre économie, d'élargir notre assiette fiscale et d'améliorer notre capacité à payer les services gouvernementaux.

Malgré l'élan que nous avons instauré au cours des dernières années, le contexte économique est toujours volatil. La hausse rapide des prix exerce une pression sur le budget des ménages et fait grimper les coûts pour les entreprises. La hausse des taux d'intérêt fait maintenant partie des conditions économiques mondiales, alors que les banques centrales prennent des mesures pour maîtriser l'inflation.

Malgré cette période de volatilité, notre gouvernement reste déterminé à relever les défis qui nous attendent en maintenant une gestion budgétaire solide et prudente et en tenant compte de la santé financière à long terme de la province dans chacune de nos décisions.

Grâce à notre réussite économique et à notre gestion responsable des finances publiques, nous avons maintenant la marge de manœuvre financière nécessaire pour faire du Nouveau-Brunswick une province plus dynamique et plus prospère pour les prochaines générations.

Nous avons amélioré nos indicateurs financiers clés, ce qui nous a permis d'alléger le fardeau fiscal des gens du Nouveau-Brunswick et d'investir davantage dans les secteurs prioritaires.

Le budget 2023–2024 poursuit l'important travail visant à tirer parti de la croissance des dernières années et à profiter des possibilités qui s'offrent à nous.

Nous prenons également des mesures pour améliorer l'accès aux services publics essentiels comme les soins de santé.

Les décisions que nous avons prises relativement au budget 2023–2024 visent à maintenir l'élan que nous avons instauré. Nous tenons compte des besoins de la population croissante et des communautés. Nous tirons parti des possibilités qui s'offrent à nous pour créer les conditions favorables à une croissance économique plus forte. De plus, nous aidons les membres les plus vulnérables de notre société. Nous le faisons dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick, aujourd'hui et demain.

Monsieur le président, notre gouvernement reste ferme dans son approche pour assurer l'avenir financier de notre province et se donner les moyens de fournir à la population du Nouveau-Brunswick les services de qualité auxquels elle a droit, en utilisant les deniers publics à bon escient.

Le budget 2023–2024 maintient cette approche. En effet, nous sommes maintenant en mesure de constater qu'une gestion financière responsable peut soutenir des investissements accrus dans les dossiers prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick d'une manière viable.

Situation économique et financière

Monsieur le président, malgré la volatilité à l'échelle mondiale, l'économie du Nouveau-Brunswick a fait preuve d'un niveau de dynamisme sans précédent.

La province connaît une croissance démographique record. L'âge moyen dans la province a diminué. Le taux d'emploi a atteint un sommet inégalé grâce à une augmentation record du nombre d'emplois à temps plein. Le nombre de mises en chantier a atteint son plus haut niveau depuis 1983. Les exportations ont également atteint un sommet.

Bien que ces progrès soient positifs, l'inflation élevée des prix à la consommation pose problème aux ménages et aux entreprises. De plus, les mesures prises par la Banque du Canada ont entraîné une escalade rapide des taux d'intérêt. Cette situation entraînera un ralentissement de l'activité économique chez nos partenaires commerciaux ainsi que dans la province.

Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor prévoit une croissance du PIB réel de 0,8 % en 2023, alors que la croissance ralentit par rapport aux niveaux élevés observés au cours des deux dernières années.

D'autres renseignements sur les perspectives économiques du Nouveau-Brunswick sont fournis dans le document intitulé *Perspectives économiques 2023-2024*.

Monsieur le président, étant donné l'excédent de 40,3 millions de dollars prévu en 2023-2024, je vais présenter un plan financier qui tient compte des conditions économiques et financières actuelles, qui prévoit des investissements importants dans des secteurs prioritaires comme les soins de santé, l'éducation et le soutien à nos populations les plus vulnérables, qui poursuit l'important travail entrepris dans le cadre des décisions antérieures du gouvernement et qui permet de faire face aux pressions budgétaires. De plus, le budget présenté aujourd'hui continue de préparer le terrain pour favoriser une croissance durable et offrir des services qui répondront aux besoins d'une population grandissante de façon responsable.

Les recettes en 2023-2024 devraient s'élever à 12,2 milliards de dollars. L'aperçu des recettes sera influencé par les réductions d'impôts annoncées par notre gouvernement l'automne dernier, par la mise en place du filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone et par les effets des facteurs non récurrents qui ont influé sur la croissance en 2022-2023.

Selon les prévisions, les dépenses atteindront 12,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,2 % par rapport aux prévisions du troisième trimestre de 2022-2023. Notre gouvernement investit des sommes considérables pour stabiliser notre secteur des soins de santé, soutenir nos populations vulnérables et renforcer nos capacités afin de répondre à la demande croissante de services gouvernementaux. Les dépenses comprennent également une somme d'environ 200 millions de dollars pour gérer l'impact de l'inflation sur le coût des services publics.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick continue de jouer un rôle de premier plan dans l'application d'une analyse comparative selon le genre+ à des mesures budgétaires précises. En outre, nous approfondissons la discussion à cet égard en publiant les résultats de cette analyse dans le cadre du budget 2023-2024. Je suis fier du rôle de chef de file qu'assume notre gouvernement dans la publication de cette analyse, alors que nous continuons de l'affiner et d'éclairer davantage notre prise de décisions dans le contexte du processus budgétaire annuel.

Dynamiser l'activité dans le secteur privé

Monsieur le président, contrairement aux ralentissements économiques antérieurs, le Nouveau-Brunswick entame celui-ci avec une certaine vigueur qui l'aidera à surmonter cette période de faiblesse. La forte croissance démographique, l'augmentation des investissements et la bonne santé de notre secteur manufacturier ont donné l'élan dont nous avons besoin pour soutenir la croissance. Toutefois, nous devons continuer de prendre les mesures nécessaires pour maintenir cet élan à l'avenir.

Compte tenu des résultats financiers solides que nous avons réalisés, nous avons été en mesure de contribuer davantage à la dynamisation de notre économie en réduisant le fardeau fiscal des gens du Nouveau-Brunswick. Ainsi, notre gouvernement a annoncé des mesures l'automne dernier pour réduire l'impôt sur le revenu des particuliers à compter de l'année d'imposition 2023. Ces réductions d'impôt aideront à raffermir notre compétitivité, à stimuler notre croissance économique et à remettre environ 70 millions de dollars dans les poches d'à peu près 225 000 contribuables du Nouveau-Brunswick.

Jusqu'à tout récemment, notre gouvernement avait son propre plan de tarification du carbone au Nouveau-Brunswick. Après l'annonce du gouvernement fédéral indiquant qu'il appliquera son filet de sécurité aux autres provinces de l'Atlantique et enverra des chèques de remboursement, notre gouvernement a décidé de réévaluer ce qui est dans l'intérêt supérieur de la population du Nouveau-Brunswick.

Notre gouvernement a choisi d'adopter le filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone. Par conséquent, les gens du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre à recevoir un remboursement fédéral calculé en fonction du montant de taxe fédérale sur le carbone perçue dans la province chaque année. Cependant, cela signifie également une réduction des recettes provinciales qui seraient normalement redistribuées dans l'économie de la province.

Malgré ce changement de stratégie, notre gouvernement dispose de la marge de manœuvre financière nécessaire pour maintenir les mesures de recyclage de recettes en place dans le plan de tarification du carbone du Nouveau-Brunswick. Ainsi, nous continuerons de respecter des engagements antérieurs estimés à 200 millions de dollars, y compris des réductions fiscales prévues par la loi des taux de taxe sur l'essence et les carburants et de l'impôt sur le revenu des particuliers, ainsi que le financement d'initiatives pour lutter contre les changements climatiques.

Nous demeurons déterminés à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et nous continuerons d'accorder la priorité à la mise en œuvre du *Plan d'action sur les changements climatiques: Notre voie vers la décarbonisation et la résilience aux changements climatiques* que nous avons publié récemment. Dans le cadre de nos efforts pour passer à une économie à faibles émissions de carbone, le budget 2023–2024 prévoit 10 millions de dollars pour financer l'élaboration et la prestation de programmes d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie, et dans des initiatives visant des types de combustibles non électriques, les particuliers et les familles à faible revenu, les Premières Nations et les organismes à but non lucratif.

Monsieur le président, la croissance démographique que nous avons connue au cours des dernières années a largement contribué à notre récente prospérité économique. Cette croissance est attribuable aux nouveaux arrivants dans notre province. Afin de soutenir davantage nos efforts en matière de croissance démographique, nous investirons une somme additionnelle de 1,6 million de dollars dans des programmes provinciaux d'immigration et des services d'aide à l'immigration.

Si nos progrès économiques ont été importants au cours des dernières années, nos industries traditionnelles continuent de jouer un rôle fondamental dans notre économie.

Une gestion efficace de nos forêts peut garantir un approvisionnement durable en bois. Le budget 2023–2024 prévoit une somme de 4,5 millions de dollars pour élargir le programme de sylviculture sur les terres de la Couronne, qui comprendra des activités de plantation, d'éclaircie et de soins sylvicoles. Cette augmentation aidera à absorber la hausse des coûts des activités de sylviculture prévues, ce qui contribuera à garantir l'approvisionnement en bois à long terme au secteur forestier et favorisera aussi la croissance économique.

Notre secteur agricole apporte également une contribution importante à l'économie provinciale. À l'exception du cannabis, nos recettes monétaires agricoles ont dépassé 867 millions de dollars en 2022 et le secteur a fourni de l'emploi à 6 500 personnes. Dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une somme de 1,7 million de dollars sera investie pour appuyer davantage le secteur en 2023–2024.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick se distingue de plus en plus comme destination touristique. Grâce à ses attractions de calibre mondial, la province laisse sa marque et connaît un véritable élan touristique. Le succès du

Championnat mondial de hockey junior est un bel exemple de l'accueil auquel peuvent s'attendre les gens qui visitent la province.

L'Invitation, notre initiative de marketing emblématique, nous permet de raconter notre histoire et d'inviter le monde entier au Nouveau-Brunswick. Grâce à *L'Invitation*, nous toucherons davantage de personnes et exploiterons certains créneaux de marché, qui visent notamment les amateurs de pêche, de chasse et d'activités de plein air. *L'Invitation* créera chez les gens du Nouveau-Brunswick des liens durables avec les communautés et leur caractère unique, et incitera les visiteurs à venir découvrir l'abondance de notre province. Le budget 2023-2024 profite de l'impulsion que nous nous sommes donnée et prévoit une somme additionnelle de 2 millions de dollars pour redoubler nos efforts de marketing.

Les parcs provinciaux jouent également un rôle important dans nos activités touristiques, autant pour les visiteurs que pour les gens de notre province qui en profitent. L'été dernier, le nombre de visites dans les parcs provinciaux a dépassé le million. Pour soutenir la fréquentation accrue de nos parcs provinciaux, le budget présenté aujourd'hui prévoit une somme additionnelle de 900 000 \$ pour augmenter les effectifs, entretenir nos parcs et appuyer nos services et programmes.

Au total, le budget 2023-2024 s'appuiera sur l'augmentation importante de l'année dernière, ce qui se traduira par une hausse des dépenses de 6,4 millions de dollars au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Monsieur le président, nos routes et nos ponts revêtent une importance capitale pour les gens du Nouveau-Brunswick, ainsi que les biens et les services qui y circulent. Afin de prolonger la durée de vie de nos ponts, notre gouvernement se concentre davantage sur les travaux de maintenance préventive. Cette approche nous permet de consacrer nos dépenses en capital à d'autres projets prioritaires. En effet, le budget présenté aujourd'hui prévoit une somme additionnelle de 1,5 million de dollars pour effectuer des travaux de maintenance préventive sur les ponts partout au Nouveau-Brunswick.

Les traversiers jouent également un rôle important dans notre réseau routier et nos activités de tourisme. Le budget 2023-2024 prévoit 2,3 millions de dollars pour tenir compte des pressions financières croissantes et améliorer l'accès à ce service important pour la population de notre province et les visiteurs.

Comme tous les gens du Nouveau-Brunswick, notre gouvernement ressent les effets de l'augmentation des prix des produits de base. Les coûts du carburant, de l'asphalte, de la peinture de marquage des routes, du sel et du sable sont tous à

la hausse. Le budget 2023–2024 prévoit une somme additionnelle de 14 millions de dollars pour faire face à l'augmentation des prix des produits de base ainsi que ses effets sur les édifices et les actifs de transport du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Communautés dynamiques et viables

Monsieur le président, l'accroissement de la population au Nouveau-Brunswick au cours des dernières années a beaucoup changé notre façon de percevoir nos communautés. Moncton est maintenant connue comme la région métropolitaine de recensement à vivre la plus forte croissance au pays, tandis que les régions de Fredericton et de Saint John dépassent le taux de croissance démographique national.

Toutefois, contrairement aux périodes de croissance démographique précédentes, les gains sont beaucoup plus vastes dans les communautés de l'ensemble de la province. En fait, près de 87 % des subdivisions de recensement du Nouveau-Brunswick ont connu une croissance démographique en 2022.

Il est clair qu'un regain de dynamisme s'installe dans les communautés de la province.

Cette croissance donne naissance à des occasions de création d'emplois, de lancement d'entreprises et d'élargissement de notre assiette fiscale. Toutefois, si nous ne saisissons pas ces occasions, cette croissance peut également créer des défis et une perte de potentiel de croissance.

Une plus grande population signifie une demande accrue de logements. Cela peut également se traduire par un besoin grandissant de soutien pour garantir la sécurité de nos communautés.

Le budget 2023–2024 prévoit une somme additionnelle de 4,4 millions de dollars pour appuyer les efforts de mise en œuvre et de transition liés à la réforme de la gouvernance locale. Une somme additionnelle de 3,1 millions de dollars servira à aider les gouvernements locaux à financer leurs obligations de marketing et de promotion par rapport au nouveau nom de leur entité municipale.

Logement

Monsieur le président, durant de nombreuses années, nous avons observé peu de croissance du marché du logement. Stagnation de la croissance démographique, faible demande de logements, et déclin du prix des maisons dans bon nombre de marchés étaient la norme. Mais la venue de milliers de nouveaux

arrivants au cours de dernières années s'est vite traduite par la difficulté à garantir une offre de logements suffisante pour répondre aux besoins d'une population de plus en plus diversifiée.

Si le secteur privé a réagi et que la construction de nouveaux logements locatifs se poursuit à un rythme sans précédent, nous sommes toutefois aux prises avec une érosion de la capacité de payer et une offre de logements qui peine à suivre la demande.

Conscient de la rapidité avec laquelle cette situation évolue, notre gouvernement a donné un second souffle à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick afin de fixer une orientation, d'affecter des ressources et d'adopter une approche unifiée qui aidera à régler cette question du logement. Celle-ci collaborera avec tous les ordres de gouvernement, les groupes communautaires, les organismes et le secteur privé pour cerner et maximiser les possibilités d'aménagement immobilier et veiller à ce que du soutien soit accessible par la voie d'une stratégie de logement.

Le budget d'aujourd'hui prévoit 2 millions de dollars pour rassembler les ressources qui permettront d'opérationnaliser la Société. De plus, les programmes de logement et le personnel connexe du ministère des Transports et de l'Infrastructure, du ministère du Développement social et de Service Nouveau-Brunswick y seront transférés.

Parallèlement au renouvellement de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, qui représente une étape importante étant donné que ses activités s'articuleront principalement autour du problème de logement dans la province, notre gouvernement a également mis en place de nombreuses mesures pour alléger les pressions actuelles exercées sur le marché. Mentionnons notamment :

- une mise en place anticipée des réductions des taux d'impôt foncier provincial proposées dans le Budget 2022-2023, qui toucheront environ 49 000 biens locatifs résidentiels et plus de 24 000 propriétés non résidentielles;
- des modifications à la *Loi sur l'évaluation* pour intégrer progressivement la valeur d'évaluation d'immeubles d'appartements nouvellement construits qui comportent deux logements locatifs ou plus, et d'immeubles existants qui subissent des rénovations menant à la création de logements locatifs supplémentaires;
- un engagement de plus de 100 millions de dollars pour la construction de 380 nouveaux logements publics;

- un financement de 800 000 \$ pour créer le Réseau de logements du Nouveau-Brunswick qui a pour objectif de soutenir le logement et le développement de projets en milieu rural.

Le Budget 2023–2024 prévoit une somme additionnelle de 2,8 millions de dollars, accordée par l’entremise de l’entente bilatérale entre la SCHL et le Nouveau-Brunswick 2018-2028, pour financer les réparations et l’entretien de l’actuel parc de logements sociaux et accroître l’aide au loyer accordée aux ménages à faible revenu.

À ces sommes viennent s’ajouter 2,1 millions de dollars, issus de l’Allocation canadienne pour le logement, pour aider les ménages de la province à s’assurer une viabilité financière à long terme dans le marché locatif.

Monsieur le président, l’un des rôles du Tribunal sur la location de locaux d’habitation est de servir de guide aux propriétaires fonciers et aux locataires en ce qui concerne les questions de location et de location à bail. Le nombre de demandes adressées au Tribunal augmente sans cesse. Ainsi, notre gouvernement investira un million de dollars afin de bonifier les ressources visant à répondre à la demande, et d’adopter une approche plus proactive pour offrir un meilleur accès et accroître la sensibilisation auprès des locataires et des propriétaires fonciers.

Les investissements dont il est ici question sont le reflet de la volonté de notre gouvernement de passer à l’action quant aux importants problèmes de logement qui touchent la province. Ces décisions ont été prises de sorte à créer les conditions propices à la croissance, à accroître l’offre de logements, et à aider les parties prenantes à naviguer le système du logement.

Communautés sécuritaires

Monsieur le président, un foyer devrait être synonyme de sécurité. Et les gens de notre province ne devraient s’attendre à rien de moins. Malheureusement, le nombre d’actes criminels, toutes catégories confondues, est en hausse partout dans la province.

Nous avons beaucoup investi lors du Budget 2022–2023 pour intensifier les mesures d’application de la loi; en revanche, cet investissement a entraîné une augmentation considérable du nombre de détenus adultes. Une hausse des coûts de fonctionnement des établissements correctionnels s’en est suivie, en partie en raison des tensions accrues et des perturbations causées par les détenus. Le Budget 2023–2024 cherche à redresser la situation en accordant 3 millions de dollars pour la sécurité du personnel et celle des détenus des établissements.

En mettant plus de moyens sur la prévention et les enquêtes, nous pourrons réduire les tendances préoccupantes de la criminalité. Le budget d'aujourd'hui prévoit un investissement de 32,6 millions de dollars pour assurer une plus grande visibilité policière, optimiser le temps des agents dans les communautés, augmenter le taux de résolution de crimes, réduire le taux de criminalité, et renforcer la confiance du public. Un aspect important de celui-ci est le financement prévu pour accroître de 15 % le nombre d'agents de la Gendarmerie royale du Canada de première ligne. Un plus grand nombre d'agents de première ligne et d'agents spécialisés signifie une plus grande visibilité policière et un service de police plus efficace. Nous arriverons ainsi à renverser la tendance à la hausse du taux de criminalité.

Cet investissement représente l'augmentation de ressources la plus importante de l'histoire du service des poursuites publiques. Il permettra d'atténuer les pressions sur le système judiciaire, de bonifier le Groupe de la lutte contre l'exploitation des enfants dans Internet, de mettre sur pied une nouvelle équipe des crimes majeurs à Moncton et une nouvelle équipe spécialisée dans la lutte contre le crime organisé.

Notre gouvernement ne doute pas que cet investissement permettra de renforcer la sécurité de nos communautés, mais il convient qu'un renforcement des mesures d'application de la loi ne suffit pas à lui seul.

C'est pourquoi le budget 2023–2024 prévoit 3,7 millions de dollars qui serviront à réduire le taux de récidive des détenus. Ainsi, par l'entremise du modèle de programme correctionnel intégré, le personnel correctionnel recevra de la formation, les gestionnaires de cas travailleront directement avec les détenus et assureront un suivi après leur libération, et les différents contrevenants bénéficieront de programmes adaptés à leurs besoins particuliers. Cette somme comprend également un financement accru pour les programmes offerts par des fournisseurs de services externes.

Ces mesures viendront s'ajouter aux services de santé mentale et de traitement des dépendances actuellement offerts aux délinquants au moment de leur réinsertion dans la communauté.

Nous accorderons en outre 500 000 \$ à la SPCA pour veiller à l'application des dispositions de la *Loi sur la Société protectrice des animaux*. Cette somme permettra d'alléger certaines contraintes liées aux coûts d'exploitation permanents, dont les enquêtes, l'application de la loi, les suivis, et la rémunération du personnel et des agents de la protection des animaux.

Soutien aux populations vulnérables

Monsieur le président, notre gouvernement est fier de constater que nos réformes de l'aide sociale changent les choses. Nous laissons plus d'argent dans les poches des personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick.

Nous avons augmenté l'exemption de salaire et éliminé la déduction des frais de logement. Nous favorisons aussi des liens solides avec le marché du travail en stimulant l'emploi et en offrant plus d'options de logement.

Les réformes de la Politique sur le revenu du ménage permettent à deux locataires d'être évalués séparément, changement qui vise à faciliter l'accès au logement abordable pour les bénéficiaires d'aide sociale.

Nous avons également accordé une exemption de revenu pour la première tranche de 200 \$ de revenu du Régime de pensions du Canada.

Grâce à ces importantes réformes, une somme additionnelle de 5,9 millions de dollars est prévue dans le budget 2023-2024 pour appuyer les clients de l'assistance sociale.

Notre gouvernement maintient par ailleurs son engagement à indexer les taux d'aide sociale en fonction de l'inflation. Ce qui signifie, dans le contexte inflationniste actuel, que ces taux augmenteront de 7,3 % au titre du Programme d'assistance transitoire et du Programme de prestations prolongées. Concrètement, cela représente une somme additionnelle de 13,4 millions de dollars qui profitera à près de 26 000 ménages uniques au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, s'il est encourageant de constater que l'âge moyen au Nouveau-Brunswick a reculé l'an dernier, nous demeurons l'une des provinces au pays où la population est la plus âgée. De fait, malgré les tendances démographiques positives observées, notre population âgée de 65 ans et plus a augmenté de plus de 6 400 personnes en 2022. Selon les projections actuelles, d'ici 2030, 45 000 personnes viendront s'ajouter à cette tranche de la population.

Nous devons nous montrer novateurs dans notre approche si nous voulons répondre à la demande croissante de soins aux personnes âgées. Par conséquent, nous travaillons activement à la transformation des services aux personnes âgées au Nouveau-Brunswick.

Le budget 2023-2024 prévoit 12,6 millions de dollars pour soutenir les objectifs décrits dans notre plan pour les foyers de soins; il augmentera également le nombre de lits des foyers de soins au Nouveau-Brunswick.

Les personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible. Grâce à nos Foyers de soins sans murs, nous permettrons à des personnes plus âgées de rester dans leur communauté et favoriserons le vieillissement chez soi. Le Budget 2023-2024 prévoit 2 millions de dollars de plus afin de fournir les ressources nécessaires pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles plus longtemps.

Les soins à l'égard des membres les plus vulnérables de notre société constituent une tâche importante, entreprise par des professionnels du secteur des services à la personne. Nous sommes toujours aux prises avec des difficultés de recrutement et de maintien en poste dans le secteur; nous devons donc en faire plus pour nous assurer que notre population vulnérable reçoit les soins adéquats.

Le budget d'aujourd'hui prévoit 44,9 millions de dollars pour augmenter le salaire des préposés aux services de soutien à la personne du secteur du soutien à domicile et des foyers de soins spéciaux au Nouveau-Brunswick, en guise de reconnaissance pour leur importante contribution à l'égard des soins prodigués à autrui. Une somme additionnelle de 9,7 millions de dollars sera consacrée à la hausse des salaires du personnel des foyers de groupe, des résidences communautaires, et du secteur des services de soutien à la famille et des soins auxiliaires.

Notre gouvernement remboursera également aux fournisseurs de soins approuvés, comme les parents de famille d'accueil et les autres organismes partenaires, les déplacements approuvés des clients au même taux d'indemnité de kilométrage que celui accordé aux fonctionnaires. Grâce à cette initiative, les fournisseurs de services recevront 13,7 millions de dollars, ce qui soulagera quelque peu les proches aidants confrontés à la hausse des frais de déplacement lorsqu'ils offrent des services importants à la population du Nouveau-Brunswick.

Une somme additionnelle de 8,8 millions de dollars sera consacrée aux organismes de soutien à domicile fournissant des soins de longue durée et des services de soutien aux personnes handicapées dans la province afin de les aider à faire face à la hausse des charges d'exploitation.

Monsieur le président, la violence entre partenaires intimes et les agressions sexuelles ont enregistré une hausse ces dernières années. Si nous avons investi des sommes considérables pour améliorer le niveau de soutien aux personnes survivantes, notre gouvernement est conscient qu'il reste encore beaucoup à faire.

Le budget 2023–2024 prévoit une somme additionnelle de 800 000 \$ pour soutenir davantage les organismes assurant la coordination communautaire de l'intervention en cas de violence sexuelle et offrant des services spécialisés de counseling en violence sexuelle. Grâce à ce financement, huit autres communautés de la province seront désormais en mesure d'offrir plus de soutien et d'améliorer leur intervention en cas de violence sexuelle à l'échelle communautaire.

Monsieur le président, l'itinérance est devenue monnaie courante ces dernières années. Il s'agit d'un problème particulièrement complexe qui nécessite un partenariat entre le gouvernement et les intervenants communautaires afin d'offrir des services et de trouver des solutions. Le budget 2023–2024 prévoit une somme additionnelle de 3,2 millions de dollars afin d'accroître le financement des refuges d'urgence pour les sans-abri.

Au cours de la pandémie, nous avons également observé le rôle crucial que jouent nos bibliothèques en proposant un accès à d'importants services dans nos communautés, en particulier aux personnes qui n'ont pas Internet chez elles. Le budget 2023–2024 prévoit 1,8 million de dollars pour accroître les effectifs dans les bibliothèques publiques de la province et renforcer l'accès à cet important carrefour communautaire.

Soins de santé publics fiables

Monsieur le président, un système de soins de santé publics fiable et solide, qui répond aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick, est un élément essentiel au maintien des progrès que nous avons accomplis ces dernières années, dans le souci de créer des communautés dynamiques et viables.

Il s'agit d'un service public important qui nécessite des investissements supplémentaires.

Notre système actuel ne fonctionne pas. Pour y remédier, nous avons élaboré un plan d'action, *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*, dont la mise en œuvre est en cours. Fruit d'un partenariat entre les professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick, ce plan établit des mesures claires et un calendrier ambitieux pour faire évoluer notre système et y apporter les améliorations que notre population mérite.

J'ai le plaisir de constater que nous progressons en ce qui concerne les mesures établies dans le plan. En effet, huit livrables sont désormais terminés, 23 sont en bonne voie de l'être et seulement quatre ne sont pas encore commencés.

Bien que les progrès accomplis à ce jour soient encourageants, nous devons nous assurer que le plan bénéficie des investissements nécessaires à sa réussite. Le budget 2023–2024 constitue un pas important dans cette direction.

Le budget d'aujourd'hui prévoit 3,6 milliards de dollars pour notre système de soins de santé, ce qui représente une hausse de 10,6 % par rapport aux engagements pris par notre gouvernement, à la même époque l'an dernier. Il reflète également les initiatives prioritaires visées par la hausse du financement du gouvernement du Canada destiné aux soins de santé.

Monsieur le président, la croissance démographique impose aussi une pression supplémentaire sur notre système de soins de santé. La demande est en hausse; quant à l'inflation, elle augmente également le coût de la prestation des soins de santé aux gens du Nouveau-Brunswick. Nos régions régionales de la santé ont bien réussi à contenir les coûts au cours des dix dernières années. Cela dit, étant donné la récente croissance démographique, elles sont désormais soumises à des pressions financières considérables dans tout le système. Le budget 2023–2024 prévoit 72,1 millions de dollars pour contribuer à alléger ces pressions.

Il est essentiel d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires pour veiller à ce que la population reçoive les soins de santé dont elle a besoin au bon moment, au bon endroit et auprès du fournisseur approprié. Il est fondamental d'aider les gens et les familles à mieux gérer les problèmes de santé et à réduire les pressions sur les services de soins aigus, plus coûteux et plus exigeants en ressources.

Le budget 2023–2024 prévoit 39,2 millions de dollars de plus pour améliorer l'accès aux soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick. Parmi les initiatives visant à améliorer l'accès aux soins de santé et les résultats au chapitre de la santé, on compte :

- 10,4 millions de dollars pour la transformation des soins de santé primaires, dont l'augmentation du nombre de médecins travaillant en équipe;
- 8,5 millions de dollars pour faire face à l'augmentation du volume de services des médecins rémunérés à l'acte;
- 6,4 millions de dollars pour élargir l'évaluation des patients par les pharmaciens et les services de prescription de ces derniers, ainsi que pour continuer à tirer parti d'eVisitNB;
- 3,3 millions de dollars pour les programmes du Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick;
- 3,2 millions de dollars en financement opérationnel pour la nouvelle unité de soins intensifs à l'Hôpital régional Dr-Everett-Chalmers;

- 2,9 millions de dollars pour assurer la présence nécessaire de médecins dans les services essentiels;
- 2,3 millions de dollars pour subventionner des places de formation en résidence en médecine;
- 2,2 millions de dollars pour améliorer les soins aux patients et atténuer les pressions dans les salles d'urgence et exercées sur les fournisseurs de soins primaires.

Dans le souci d'améliorer les résultats au chapitre de la santé, nous élargirons notre programme de pompes à insuline en supprimant la limite d'âge actuelle, en recalculant la contribution familiale et en incluant une couverture pour la surveillance continue de la glycémie. Cet investissement de 2,1 millions de dollars dans l'amélioration de la gestion du diabète se traduira par une baisse des complications, un recul des hospitalisations et un meilleur état de santé général.

Monsieur le président, les pressions que connaît notre système de soins de santé influent sur les professionnels qui offrent leurs services à la population du Nouveau-Brunswick. Nous sommes donc aux prises avec d'importantes pénuries de main-d'œuvre alors que la demande continue d'augmenter et que les professionnels de la santé quittent la profession ou sont recrutés ailleurs.

Ces pressions sont observées un peu partout dans le monde; par conséquent, nous sommes en concurrence avec le reste du Canada et l'étranger en ce qui a trait à l'embauche de travailleurs de la santé. Le budget 2023-2024 prévoit 29,7 millions de dollars pour contribuer à relever le défi du recrutement et du maintien en poste.

Un autre pilier phare de notre plan d'action consiste en la création d'un système connecté, apportant son lot d'améliorations technologiques au service de la communication dans notre système de soins de santé. Nos efforts de modernisation du système de santé se traduiront par un investissement de 3,1 millions de dollars pour consolider les systèmes informatiques de nos hôpitaux et de nos laboratoires et pour améliorer l'accès aux données d'imagerie diagnostique.

Monsieur le président, au cours des cinq dernières années, la demande en services de traitement des dépendances et de santé mentale a connu une hausse considérable. Les délais d'attente des nouveaux aiguillages hautement prioritaires vers les services de traitement des dépendances et de santé mentale ont augmenté. Cette situation, combinée au nombre de personnes au Nouveau-Brunswick susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale à la suite de la

pandémie, donne à penser que le besoin de mesures de soutien continuera d'augmenter. Les problèmes de dépendance et de santé mentale troublent également la sécurité publique.

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre gouvernement examine activement la possibilité d'ajouter 50 lits en établissement pour patients hospitalisés afin de parer aux besoins en santé mentale et en traitement des dépendances. Ces lits permettront d'accéder à des services indispensables en temps opportun.

Le budget 2023–2024 prévoit 2,4 millions de dollars pour élargir le service de traitement résidentiel à Campbellton aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Une somme additionnelle de un million de dollars sera consacrée à l'amélioration des services de gestion du traitement médical des dépendances. Grâce à ce soutien, deux sites pourront commencer à offrir un encadrement de la prise en charge du sevrage de patients externes et contribueront à répondre aux besoins complexes, tels que l'itinérance, de certaines personnes dans la communauté.

Notre gouvernement offrira également 1,7 million de dollars pour fournir des services de traitement des dépendances et de santé mentale, culturellement adaptés, aux communautés autochtones. Il s'agit notamment de proposer des services de télépsychiatrie et de contribuer à l'établissement d'une équipe multidisciplinaire visant à aider les jeunes en proie à des problèmes de santé mentale et de dépendance dans les communautés des Premières Nations.

Bâtir un meilleur système éducatif

Monsieur le président, chaque parlementaire ici présent souhaite la meilleure éducation possible pour la prochaine génération. L'avenir de notre province repose sur la qualité de notre système éducatif. Le monde change, notre économie change; nous devons donc veiller à répondre aux besoins en constante évolution de nos enfants.

Nous devons préparer le terrain à une culture d'apprentissage. En effet, ce processus commence dès la petite enfance et se poursuit tout au long de la scolarisation, et même au-delà.

Nous savons à quel point il est important pour nos enfants d'avoir accès des places en garderie, à un prix abordable, en toute sécurité. La vie professionnelle des parents s'en trouve facilitée et ces derniers peuvent ainsi subvenir aux besoins de leur famille. Grâce à l'Accord Canada-Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, nous investirons 37 millions de

dollars en 2023–2024, ce qui portera à 143 millions de dollars l'investissement total visant à améliorer l'accès à des places désignées en garderies qui sont abordables et de qualité dans l'ensemble de la province. Nous consacrerons également une somme additionnelle de 4 millions de dollars à la création de places supplémentaires pour les enfants d'âge préscolaire dans le secteur à but lucratif.

Si la création de places supplémentaires est un point de mire, nous tenons compte également des besoins des enfants en bas âge. Nous constatons une augmentation considérable du nombre d'enfants qui ont besoin de services de soutien préscolaires en autisme. Une intervention précoce peut atténuer les effets des symptômes. Elle permet aussi d'améliorer le fonctionnement des enfants et de favoriser leur chance de réussite à leur entrée dans le système scolaire. Pour répondre à la demande croissante de services et offrir de la thérapie en temps opportun, notre gouvernement fournira une somme additionnelle de 2,4 millions de dollars pour aider les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Pour la première fois depuis des décennies, la croissance démographique a aussi une incidence sur notre système éducatif. Pour l'année scolaire en cours, nous avons enregistré plus de 4 200 inscriptions supplémentaires; 2 200 élèves de plus devraient arriver dans le courant de l'année scolaire 2023–2024.

Il s'agit là d'une évolution significative et positive en comparaison aux tendances observées il y a quelques années. Cela dit, cela signifie aussi qu'il nous faut plus de ressources pour garantir à nos enfants l'éducation de qualité qu'ils méritent.

Le budget d'aujourd'hui prend cette tendance en compte et prévoit 33,3 millions de dollars pour refléter l'incidence de la croissance démographique sur notre système éducatif. Ce financement tient compte des besoins de nos établissements, ce qui se traduira par des enseignants plus nombreux dans les classes et une augmentation du matériel pédagogique pour la population scolaire croissante.

Monsieur le président, nous savons que nous devons entourer nos élèves de spécialistes en mesure de leur faire atteindre leur plein potentiel. C'est la raison pour laquelle nous prévoyons un investissement de 30,8 millions de dollars pour renforcer notre système éducatif inclusif solide. La ventilation s'organise comme suit : 18,9 millions de dollars pour le système scolaire anglophone et 11,9 millions de dollars pour le système scolaire francophone. Grâce à l'ajout de ces ressources, nous pourrions contribuer à résoudre les difficultés accrues auxquelles font face nos élèves.

Tout au long de la pandémie, les élèves ont fait face à d'importantes réductions du temps d'enseignement en présentiel. Nous observons à présent que certains élèves éprouvent des difficultés en littératie et en numératie. Le budget 2023–2024 prévoit 8,7 millions de dollars pour offrir les mesures de soutien nécessaires au sein des secteurs anglophone et francophone afin de combler ces lacunes d'apprentissage.

Si notre croissance démographique est une chose positive, un défi connexe se profile : la hausse considérable du nombre d'élèves immigrants dont la langue première n'est ni l'anglais ni le français. Il nous faut assurer la réussite scolaire de ces nouveaux arrivants; pour ce faire, un ensemble de compétences spécifiques est indispensable. Le budget d'aujourd'hui investit 4,4 millions de dollars afin d'appuyer l'acquisition du langage chez les élèves nouveaux arrivants.

En adoptant cette approche proactive dans notre système éducatif, nous pourrions aider les familles à se sentir mieux accueillies dans les communautés où elles vivent. De solides mesures de soutien à l'égard des nouveaux arrivants dans le système éducatif peuvent grandement contribuer à nos efforts collectifs visant à améliorer les taux de rétention des immigrants au Nouveau-Brunswick.

Outre ces investissements, nous veillerons également à ce que les élèves commencent leur journée sans avoir faim. Les programmes alimentaires scolaires font la promotion de la santé, du mieux-être et de la réussite à long terme des élèves. La hausse des prix des aliments renforce l'insécurité alimentaire. Le budget 2023–2024 s'engage à injecter 2 millions de dollars de plus, ce qui permettra à notre gouvernement de faciliter l'accès des élèves à des aliments sains dans les écoles qui ne disposent pas encore d'un programme à cet égard.

Le plus grand nombre d'élèves n'est pas notre seule source de contraintes, nous devons également composer avec l'inflation. C'est pourquoi nous investissons 14,8 millions de dollars de plus pour remédier à la pression sur les coûts, tels que les coûts énergétiques, les coûts du transport et la hausse des coûts des services contractuels.

Un système d'éducation postsecondaire solide est essentiel à l'acquisition par les étudiants des compétences dont ils auront besoin pour réussir dans le marché du travail moderne. Dans le cadre du budget déposé aujourd'hui, jusqu'à 8,4 millions de dollars de plus seront attribués au financement de fonctionnement de nos universités publiques en 2023–2024. Cette somme augmentera le montant de base de toutes les universités publiques et le montant incitatif qui sera établi en fonction d'une hausse du nombre d'inscriptions.

En plus de financer nos universités, nous avons aussi accru le soutien direct aux étudiants. Les prêts étudiants sont maintenant sans intérêt et le Budget 2023–2024 prévoit une augmentation de l'aide financière aux étudiants de 7,6 millions de dollars au moyen de nos programmes de prêts et de bourses.

Finances publiques viables

Monsieur le président, une priorité clé de notre gouvernement a toujours été d'agir à titre de gestionnaire responsable des deniers publics. Des décisions doivent être prises non seulement pour s'attaquer aux priorités actuelles, mais aussi pour renforcer la souplesse financière des générations futures du Nouveau-Brunswick.

Les gouvernements successifs vivaient au-dessus de leurs moyens. Nous faisons face à une faiblesse continue de la croissance économique, au vieillissement de la population et au déclin de l'assiette fiscale.

Selon les journaux nationaux, nous étions au bord du gouffre.

Les indicateurs financiers clés pointaient tous dans la mauvaise direction. Le défaut d'agir de manière responsable sur le plan financier se traduirait par un ajout au fardeau de la dette que les générations futures seraient obligées de rembourser, d'autres hausses fiscales et une vulnérabilité accrue à la hausse des taux d'intérêt.

Depuis le début, nous avons géré l'argent des contribuables de manière responsable et nous avons pris en considération les besoins actuels par rapport à ceux des générations futures du Nouveau-Brunswick. Notre approche nous a permis d'obtenir des excédents continus et de réduire notre dette nette de plus de 2 milliards de dollars. Ces efforts signifient que notre service de la dette publique est inférieur à ce qu'il aurait été autrement, ce qui nous aidera à naviguer dans le contexte actuel des taux d'intérêt plus élevés.

Selon les prévisions, notre ratio de la dette nette au produit intérieur brut sera le moins élevé de toutes les provinces à l'est de la Saskatchewan.

Bien que notre gouvernement soit fier de ces résultats, notre approche équilibrée a tenu compte des besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Les dépenses prévues dans le Budget 2023–2024 dépassent de 2,3 milliards de dollars celles prévues dans notre premier budget. De plus, depuis 2020, nous avons aussi mis en œuvre des réductions d'impôt qui fourniront environ 350 millions de dollars en allègements fiscaux.

Le budget présenté aujourd’hui investit de façon considérable dans des secteurs qui sont importants pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous constatons des augmentations importantes dans les soins de santé, le développement social, et l’éducation et le développement de la petite enfance. En effet, nos plans de dépenses tiennent également compte des besoins liés à la croissance démographique.

Notre plan pluriannuel démontre que nous pouvons gérer nos finances de manière responsable tout en relevant les défis associés à une province dynamique et en pleine croissance. Le plan financier que j’ai présenté aujourd’hui permettra d’apporter des améliorations continues à nos indicateurs financiers clés et d’assurer la viabilité à long terme de nos finances.

Plan pluriannuel (millions \$)

| | <u>Budget</u> <u>2023-2024</u> | <u>Plan</u> <u>2024-2025</u> | <u>Plan</u> <u>2025-2026</u> |
|--|---|---|---|
| Recettes | 12 193 | 12 423 | 12 814 |
| Dépenses | 12 152 | 12 396 | 12 775 |
| Excédent (Déficit) | 40 | 27 | 39 |
| (Augmentation) Diminution de la dette nette | (183) | (143) | (36) |
| Rapport dette nette- PIB (pourcentage) | 24,9 % | 24,2 % | 23,4 % |

Conclusion

Monsieur le président, dans son premier budget, notre gouvernement a posé les fondements d’un avenir viable.

Notre approche porte des fruits.

Nous avons établi un plan d’action pour assurer la prospérité et la viabilité.

Maintenant que les niveaux d'endettement ont diminué et que les impôts ont été réduits, un avenir économique et financier plus prometteur est en vue.

Le budget 2023–2024 prend en considération la façon de maintenir l'élan que nous avons instauré.

Nous investissons de façon importante dans des secteurs prioritaires comme les soins de santé et l'éducation.

Nous aidons également les membres les plus vulnérables de notre société.

Nous investissons dans des services qui aideront à répondre aux besoins d'une population croissante.

Et nous effectuons ces investissements dans un contexte de bonne situation financière qui est profitable pour les gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui et dans l'avenir.

En effet, nous entrevoyons des possibilités de croissance et nous travaillons dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick.

Merci.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

**ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
(en milliers de dollars)**

| | Exercice se terminant le 31 mars | | |
|--|---|-------------------|-------------------|
| | 2023 | 2023 | 2024 |
| | Prévisions | Révisées | Prévisions |
| Recettes | | | |
| Compte ordinaire..... | 10 764 172 | 11 833 706 | 11 621 146 |
| Compte de capital..... | 44 415 | 49 856 | 42 739 |
| Compte à but spécial..... | 127 672 | 132 696 | 132 030 |
| Organismes de services spéciaux (nettes)..... | 202 091 | 184 877 | 179 656 |
| Gains du fonds d'amortissement..... | 207 700 | 212 500 | 217 000 |
| Recettes totales | 11 346 050 | 12 413 635 | 12 192 571 |
| Charges | | | |
| Compte ordinaire..... | 10 236 294 | 10 459 846 | 10 986 109 |
| Compte de capital..... | 134 193 | 154 322 | 177 910 |
| Compte à but spécial..... | 144 609 | 152 984 | 152 927 |
| Organismes de services spéciaux (nettes)..... | 221 155 | 208 917 | 211 251 |
| Amortissement des immobilisations corporelles..... | 574 574 | 574 953 | 624 075 |
| Charges totales | 11 310 825 | 11 551 022 | 12 152 272 |
| Excédent (Déficit)..... | 35 225 | 862 613 | 40 299 |

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
(en milliers de dollars)

| | Exercice se terminant le 31 mars | | |
|--|---|---------------------|---------------------|
| | 2023 | 2023 | 2024 |
| | Prévisions | Révisées | Prévisions |
| Dettes nettes - Début de l'exercice..... | (12 981 188) | (12 362 623) | (11 613 115) |
| Changements durant l'exercice | | | |
| Excédent (Déficit)..... | 35 225 | 862 613 | 40 299 |
| Investissement dans les immobilisations corporelles..... | (625 281) | (688 058) | (847 642) |
| Amortissement des immobilisations corporelles..... | 574 574 | 574 953 | 624 075 |
| (Augmentation) Diminution de la dette nette..... | (15 482) | 749 508 | (183 268) |
| Dettes nettes - Fin de l'exercice..... | (12 996 670) | (11 613 115) | (11 796 383) |
| Rapport entre la dette nette et le PIB..... | 30,1 % | 25,1 % | 24,9 % |

RECETTES TOTALES
2023-2024
(en milliers de dollars)

| MINISTÈRE | COMPTE ORDINAIRE | COMPTE DE CAPITAL | COMPTE À BUT SPÉCIAL | ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX | TOTAL |
|---|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------|
| Agriculture, Aquaculture et Pêches..... | 12 180 | - | - | - | 12 180 |
| Assemblée législative..... | 603 | - | - | - | 603 |
| Autres organismes..... | 648 708 | - | - | - | 648 708 |
| Développement social..... | 87 324 | 50 | 510 | - | 87 884 |
| Éducation et Développement de la petite enfance..... | 178 405 | - | 56 490 | - | 234 895 |
| Éducation postsecondaire, Formation et Travail..... | 132 717 | - | 3 426 | 4 899 | 141 042 |
| Environnement et Gouvernements locaux.... | 3 770 | - | 49 730 | - | 53 500 |
| Finances et Conseil du Trésor..... | 10 041 232 | - | 1 016 | - | 10 042 248 |
| Gouvernement général..... | 3 315 | - | - | - | 3 315 |
| Justice et Sécurité publique..... | 257 933 | - | 16 669 | - | 274 602 |
| Opportunités Nouveau-Brunswick..... | 12 133 | - | - | - | 12 133 |
| Ressources naturelles et Développement de l'énergie..... | 84 258 | 50 | 3 230 | - | 87 538 |
| Santé..... | 158 566 | - | 1 500 | - | 160 066 |
| Société de développement régional..... | - | - | - | 219 686 | 219 686 |
| Tourisme, Patrimoine et Culture..... | 5 445 | - | 2 589 | 7 592 | 15 626 |
| Transports et Infrastructure..... | 7 184 | 42 639 | 650 | 110 400 | 160 873 |
| Total partiel | 11 633 773 | 42 739 | 135 810 | 342 577 | 12 154 899 |
| Gains du fonds d'amortissement..... | - | - | - | - | 217 000 |
| Opérations intercomptes..... | (12 627) | - | (3 780) | (162 921) | (179 328) |
| RECETTES TOTALES | 11 621 146 | 42 739 | 132 030 | 179 656 | 12 192 571 |

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PRÉVUES SELON LA PROVENANCE
(en milliers de dollars)

| | Exercice se terminant le 31 mars | | |
|---|---|-------------------|-------------------|
| | 2023 | 2023 | 2024 |
| | Prévisions | Révisées | Prévisions |
| Taxes et impôts | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers..... | 1 954 000 | 2 377 000 | 2 261 000 |
| Impôt sur le revenu des sociétés..... | 486 700 | 954 900 | 636 200 |
| Taxe sur les minéraux métalliques..... | 1 000 | - | - |
| Impôt foncier provincial..... | 571 000 | 543 000 | 469 300 |
| Taxe de vente harmonisée..... | 1 774 500 | 1 904 900 | 1 901 600 |
| Taxe sur l'essence et les carburants..... | 202 500 | 201 500 | 200 500 |
| Taxe sur les produits émetteurs de carbone..... | 170 000 | 170 000 | 4 000 |
| Taxe sur le tabac..... | 110 000 | 97 000 | 95 000 |
| Taxe sur le pari mutuel..... | 500 | 500 | 500 |
| Taxe sur les primes d'assurance..... | 70 000 | 75 020 | 76 500 |
| Taxe sur le transfert de biens réels..... | 45 000 | 54 000 | 48 000 |
| Taxe sur le capital des corporations financières..... | 24 000 | 27 000 | 27 000 |
| Droit sur le cannabis..... | 12 000 | 12 000 | 13 000 |
| Pénalités et intérêts..... | 17 500 | 15 500 | 16 000 |
| Total partiel - taxes et impôts | 5 438 700 | 6 432 320 | 5 748 600 |
| Produits de placements..... | 265 117 | 216 586 | 225 700 |
| Licences et permis..... | 165 100 | 165 395 | 165 256 |
| Vente de biens et services..... | 489 062 | 511 629 | 532 584 |
| Redevances..... | 70 294 | 94 994 | 70 294 |
| Recettes des organismes..... | 184 386 | 201 803 | 206 259 |
| Amendes et peines..... | 6 845 | 6 319 | 6 976 |
| Recettes diverses..... | 74 132 | 87 526 | 76 107 |
| TOTAL - RECETTES DE PROVENANCE INTERNE..... | 6 693 636 | 7 716 572 | 7 031 776 |
| Subventions inconditionnelles – Canada | | | |
| Paiements de péréquation..... | 2 359 987 | 2 359 987 | 2 631 293 |
| Transfert canadien en matière de santé..... | 934 216 | 984 980 | 1 080 543 |
| Transfert canadien en matière de programmes sociaux..... | 329 362 | 332 732 | 344 979 |
| Autres..... | 1 866 | 1 866 | 1 866 |
| Total partiel - subventions inconditionnelles – Canada | 3 625 431 | 3 679 565 | 4 058 681 |
| Subventions conditionnelles – Canada..... | 459 957 | 452 336 | 543 316 |
| TOTAL - SUBVENTIONS DU CANADA..... | 4 085 388 | 4 131 901 | 4 601 997 |
| Total partiel | 10 779 024 | 11 848 473 | 11 633 773 |
| Opérations intercomptes..... | (14 852) | (14 767) | (12 627) |
| TOTAL - RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE..... | 10 764 172 | 11 833 706 | 11 621 146 |

CHARGES TOTALES
2023-2024
(en milliers de dollars)

| MINISTÈRE | COMPTE ORDINAIRE | COMPTE DE CAPITAL | COMPTE À BUT SPÉCIAL | ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX | TOTAL |
|---|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|--|-------------------|
| Agriculture, Aquaculture et Pêches..... | 48 876 | 465 | - | - | 49 341 |
| Assemblée législative..... | 33 062 | - | - | - | 33 062 |
| Autres organismes..... | 421 865 | - | - | - | 421 865 |
| Bureau du Conseil exécutif..... | 11 671 | - | - | - | 11 671 |
| Cabinet du premier ministre..... | 1 727 | - | - | - | 1 727 |
| Développement social..... | 1 633 703 | 50 000 | 6 200 | - | 1 689 903 |
| Éducation et Développement de la petite enfance..... | 1 720 574 | 893 | 55 289 | - | 1 776 756 |
| Éducation postsecondaire, Formation et Travail..... | 668 951 | 2 200 | 3 426 | 4 698 | 679 275 |
| Environnement et Gouvernements locaux..... | 129 550 | 1 000 | 58 380 | - | 188 930 |
| Finances et Conseil du Trésor..... | 31 975 | - | 1 016 | - | 32 991 |
| Gouvernement général..... | 1 046 550 | - | - | - | 1 046 550 |
| Justice et Sécurité publique..... | 366 718 | - | 19 401 | - | 386 119 |
| Opportunités Nouveau-Brunswick..... | 57 098 | - | - | - | 57 098 |
| Ressources naturelles et Développement de l'énergie..... | 122 730 | 5 971 | 3 225 | - | 131 926 |
| Santé..... | 3 584 096 | 39 137 | 1 500 | - | 3 624 733 |
| Service de la dette publique..... | 627 000 | - | - | - | 627 000 |
| Société de développement régional..... | 50 841 | 57 500 | - | 250 976 | 359 317 |
| Tourisme, Patrimoine et Culture..... | 75 129 | 9 514 | 2 570 | 8 598 | 95 811 |
| Transports et Infrastructure..... | 378 911 | 850 361 | 1 920 | 109 900 | 1 341 092 |
| Dépenses totales | 11 011 027 | 1 017 041 | 152 927 | 374 172 | 12 555 167 |
| Investissement dans les immobilisations corporelles..... | (8 511) | (839 131) | - | - | (847 642) |
| Opérations intercomptes..... | (16 407) | - | - | (162 921) | (179 328) |
| Amortissement des immobilisations corporelles..... | - | - | - | - | 624 075 |
| CHARGES TOTALES | 10 986 109 | 177 910 | 152 927 | 211 251 | 12 152 272 |